

VILLIERS Chloé

25 mars 2023, transfert d'un office

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 24 janvier 2023, et en l'absence d'opposition au garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

L'office de commissaire de justice à la résidence d'Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne) dont est titulaire Maître Chloé VILLIERS a été transféré à la résidence de Gretz-Armainvilliers (Seine-et-Marne).